

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS POUR L'EXERCICE 2022

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR la soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que le projet de règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice 2022 a été adopté lors de la réunion du 6 décembre 2021.

Le projet de règlement est disponible au bureau municipal, situé au 472, Jacques-Cartier pour consultation durant les heures d'ouvertures.

Donné à Rivière-au-Tonnerre, ce 7 ième jour de décembre 2021



Josée Poulin

Directrice-générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, par affichage, le 7 décembre 2021

En foi de quoi, je délivre ce certificat ce 7 décembre 2021.



Josée Poulin

Directrice-générale et secrétaire-trésorière